

Communiqué de presse

Le SDIS 974 engage 114 sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer son effectif opérationnel



Saint-Denis, le 2 juin 2018 – Cyrille Melchior, Président du Conseil d'Administration du SDIS 974 (CASDIS) et le Colonel Hervé Berthouin, Directeur départemental, annoncent dans le cadre de la politique de développement du volontariat de l'établissement l'engagement de 114 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV), afin de renforcer son effectif opérationnel.

Le Président du CASDIS a tenu à réunir l'ensemble des nouveaux engagés, 114 sapeurs-pompiers volontaires dont 31 infirmiers SPV, au centre de secours de Saint-Denis, en présence du chef du service de secours et de santé médical et des chefs de centres concernés par ces renforts : Le Bernica, Petite Ile, Ste Marie, St André, Salazie, St Philippe, St Leu, St Paul, Etang-Salé, Entre-Deux, La Possession, La Montagne.

Lors de cette cérémonie, ils ont pu signer la charte nationale du sapeur-pompier volontaire et se sont vus remettre leur arrêté d'engagement et d'affectation de la main de leur autorité de gestion ainsi qu'un paquetage opérationnel minimum, afin de pouvoir démarrer leurs formations (Tenue de travail, gants,...).

Des SPV aux profils divers

Ayant Décidé de consacrer une partie de leur temps libre à la protection et à la préservation de leur île, de ses biens et de sa population en tant que Sapeur-Pompier Volontaire, la majorité de ces 114 nouveaux entrants (dont 33 femmes), âgés de 20 ans à 48 ans sont des actifs et exercent déjà un métier dans le secteur public (mairies, conseil départemental, centre hospitalier, police, établissements scolaires) ou dans le secteur privé (automobile, bâtiment, agroalimentaire,...) et suivent des études pour les plus jeunes

Une formation initiale rigoureuse comme clé d'entrée dans l'opérationnel

Afin d'assurer la maîtrise complète de leurs missions, ils devront suivre la formation initiale de volontaire (FIV) Qui comprend 3 modules (secours d'urgence aux personnes (SUAP), incendie et opérations diverses), d'une durée de 26 jours au total.

Des SPV au cœur du dispositif de secours

Au même titre que les sapeurs-pompiers professionnels, ces sapeurs-pompiers volontaires seront au cœur du dispositif des secours et d'assistance aux victimes, de lutte contre les incendies, d'intervention pour les accidents de toute nature. Ils seront de manière plus générale, acteurs de la sécurité civile et de la gestion des crises.

« Ils auront un rôle indispensable dans la mise en œuvre des secours du département aux côtés des autres acteurs et s'inscriront dans la vie quotidienne des Réunionnais » précise Cyrille Melchior.

Priorité à la formation des personnels

« Au même titre que l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers, ces nouveaux engagés auront accès à un système de formation continue tout au long de leur engagement qui leur permettra d'être aguerris aux meilleures techniques d'intervention » indique le Lieutenant-Colonel Patrick Radjama, Référent départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Ils pourront également entretenir leur capacité physique et continuer à développer leurs compétences pour, s'ils le souhaitent un jour, rejoindre l'une des équipes spécialisées du SDIS 974 telles : le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), la brigade nautique, l'équipe cynotechnique (les maîtres-chiens), le détachement d'intervention hélicoptée (DIH).

Le SDIS 974 tient à saluer « cet engagement citoyen au service du citoyen » et souhaite que celui-ci soit un tremplin dans la construction et l'évolution de leur vie professionnelle, et contribue à leur épanouissement personnel.

Chiffres clés :

- 114 SPV (33 femmes) recrutés dont 31 Infirmier SPV
- 2479, c'est le nombre total de sapeurs-pompiers recensés au SDIS de La Réunion au 31 mai 2018 dont 1343 (soit 56%) de sapeurs-pompiers volontaires
- le SDIS 974 a engagé pour l'année 2017, 209 sapeurs-pompiers volontaires pour renforcer son effectif opérationnel
- l'activité opérationnelle du SDIS de La Réunion a représenté plus de 52 000 interventions en 2017, soit une moyenne d'une action de secours toutes les 10 minutes
- les centres qui réceptionnent les « appels 18 » reçoivent environ 300 000 appels à l'année, soit en moyenne un appel traité toutes les 2 minutes

Contact presse : Norman INGAR – 0692 75 88 75 – norman.ingar@sdis974.re